



Note de Synthèse **Budget Primitif**

CCAS

2021

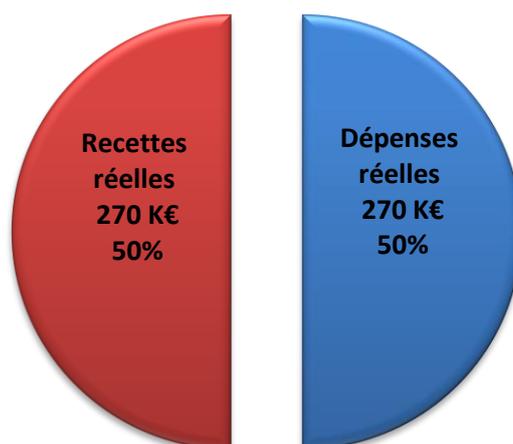


BP 2021 - CCAS

Pour 2021, le Budget principal s'équilibre globalement à hauteur de 270 066,07 €.

Libellés	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	253 238,76 €	16 827,31 €	270 066,07 €
Recettes	253 238,76 €	16 827,31 €	270 066,07 €

LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES 2021, en K€ (flux réels, y compris résultat reporté)



1. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 253 238,76 €

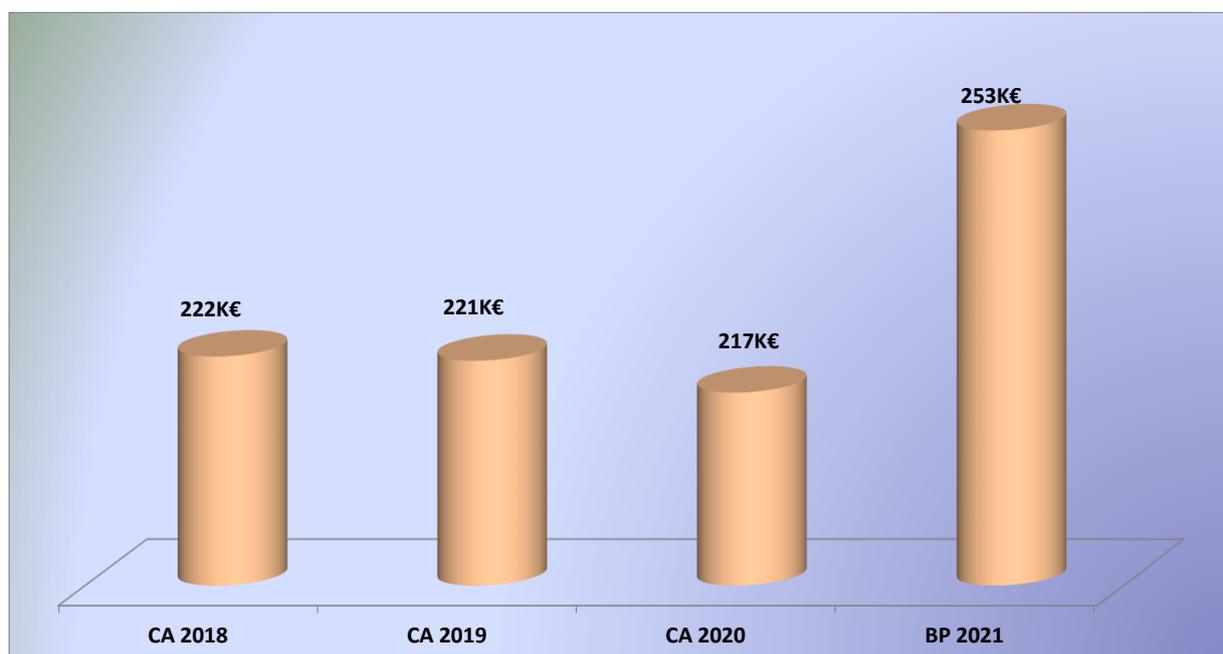
Pour l'exercice 2021, les dépenses de fonctionnement sont évaluées en volume à 253 238,76€, un niveau affichant une progression de 16,8% ramenées au niveau de réalisation anticipée de l'exercice 2020 (216 807 €), marquée par la crise sanitaire.

Cette hausse significative projetée en 2021 s'explique notamment par l'augmentation du coût de la prestation cantine au regard du nouveau contrat signé (60 K€ en 2021), les montants de dépenses de fonctionnement s'accordant autour des 220 K€ les années précédentes.



BP 2021 - CCAS

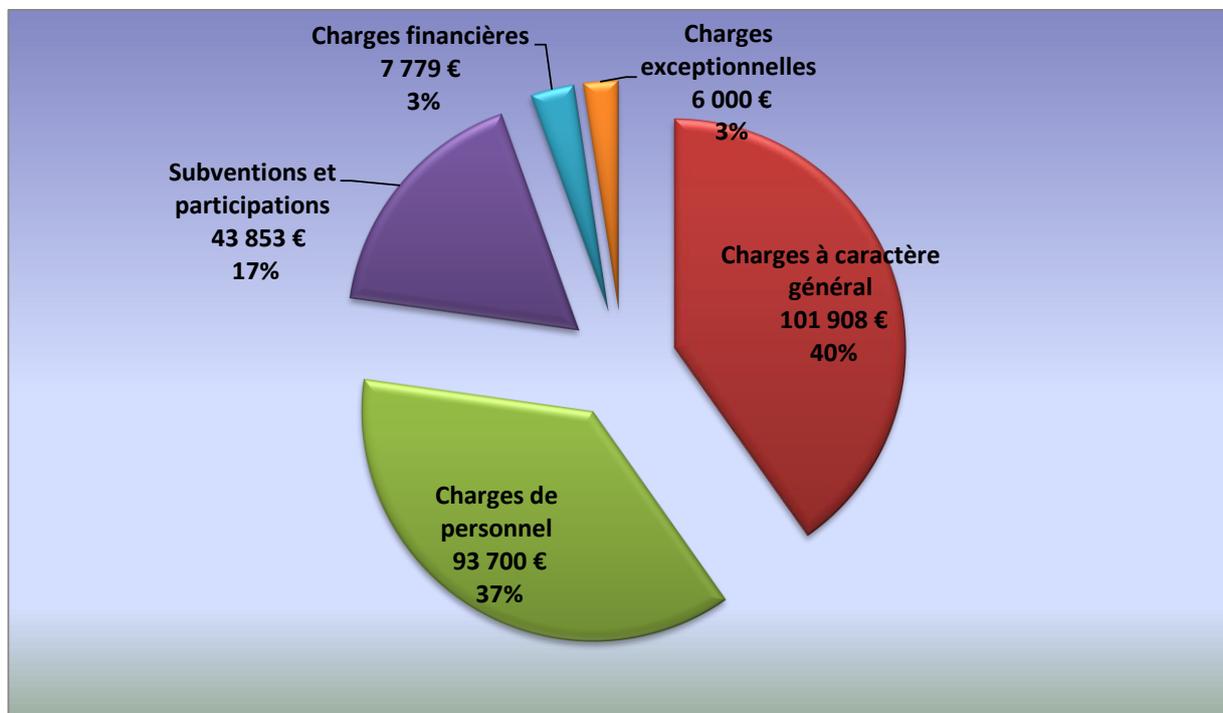
EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT, en K€ (flux réels)





BP 2021 - CCAS

REPARTITION 2021 DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT, en €



Ces dépenses de fonctionnement reflètent directement les principales actions envisagées par le Centre Communal d'Action Sociale.

➤ **Les charges à caractère général** estimées à **101 908 €** comprendraient notamment :

- **Les contrats de prestation de service : 85 000 €**
Il s'agit principalement du contrat cantine (60 K€) et d'animations organisées par le centre de loisirs. Il comprend aussi le **lancement de la bourse au permis de conduire : 30 000 €**. Cette opération nouvelle se traduirait par la mise en place d'une aide financière directe en faveur des jeunes en échange d'une activité d'intérêt général. Cette action permettrait de répondre aux besoins de nombreux jeunes en situation précaire ou issus de familles modestes, tout en permettant une implication des jeunes à l'échelle locale. Il est à noter que ce montant prend en compte l'année 2020, pour laquelle l'opération n'avait pas pu se dérouler complètement du fait du contexte sanitaire.
- **L'organisation du panier pour les aînés : 6 000 €**
Dans une optique de renforcement du lien social avec les séniors de plus de 65 ans, le CCAS organise traditionnellement une distribution de paniers auprès des seniors.
- **La participation au fonctionnement du Relai d'Assistante Maternelles et de l'infirmerie : 2 700 €** dans le cadre de la politique de la Petite Enfance.



BP 2021 - CCAS

- **L'organisation de sorties diverses (patinoire, piscine...) et de goûters conviviaux auprès des différents publics : 2 000 €**
- **Les charges de personnel** évaluées à **93 700 €**, sont en progression de 1,5 %, ce qui correspond à une stabilité des effectifs structurels.
- **Les subventions et participations** évaluées à **43 853 €** portent principalement sur :
 - **La participation au fonctionnement de la crèche pour 27 500 €**
 - **Le fonds pour les secours d'urgence : 1 000 €**
Le Centre Communal d'Action Sociale peut accorder une aide financière remboursable pour des situations d'urgence et sous certaines conditions.
 - **Les charges financières pour 2021 s'élèveront à 7 778€**, il s'agit des charges d'intérêts de l'emprunt.
 - **Les charges exceptionnelles** estimées à **1 000 €** comprendraient notamment les admissions en non valeur (cantine).



BP 2021 - CCAS

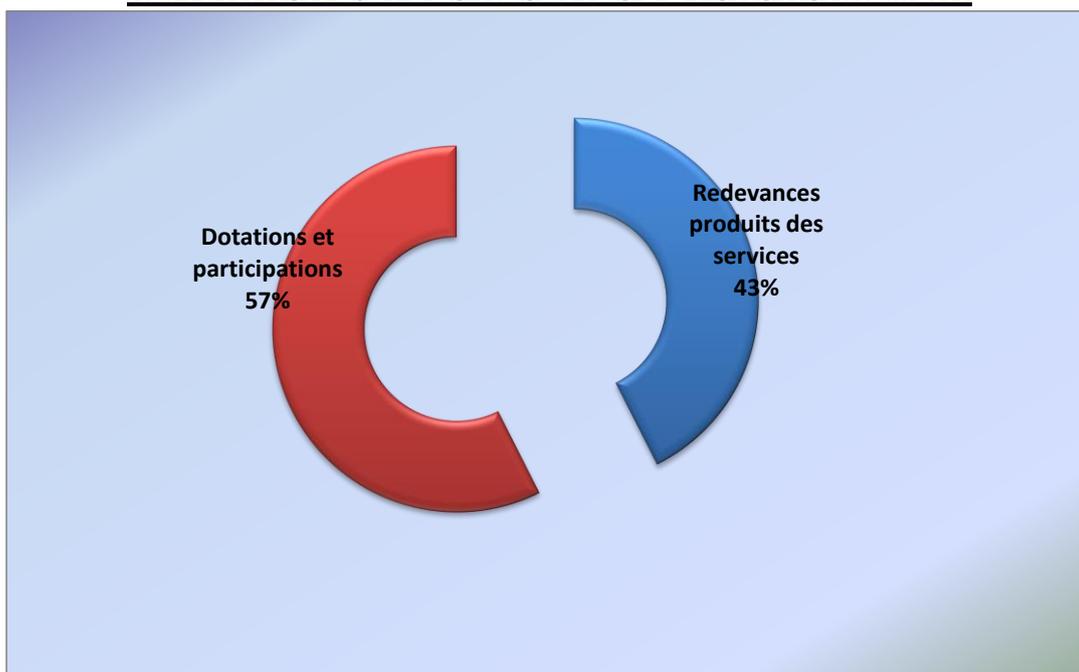
2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 205 500 €

Pour l'exercice 2021, les recettes de fonctionnement sont évaluées en volume à 205 500 €, un niveau affichant une diminution de -6,6 % ramenées au niveau de réalisation anticipée de l'exercice 2020 (soit 220 056 €).

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT, en K€



REPARTITION 2021 DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT





BP 2021 - CCAS

- **Les redevances et produits des services** évalués à **88 500 €**, sont basés sur la participation financière attendue des repas de cantine (80 000 €) ainsi que divers remboursements (participation à la crèche de Loupian et APA) pour 7 500 €.
- **Les dotations et participations** estimées à **118 000 €** correspondraient principalement à la subvention de fonctionnement versée par la commune de Bouzigues par le biais du Budget principal (23 000 €), ainsi qu'à la participation de la Caisse d'Allocations Familiales (95 000 €).

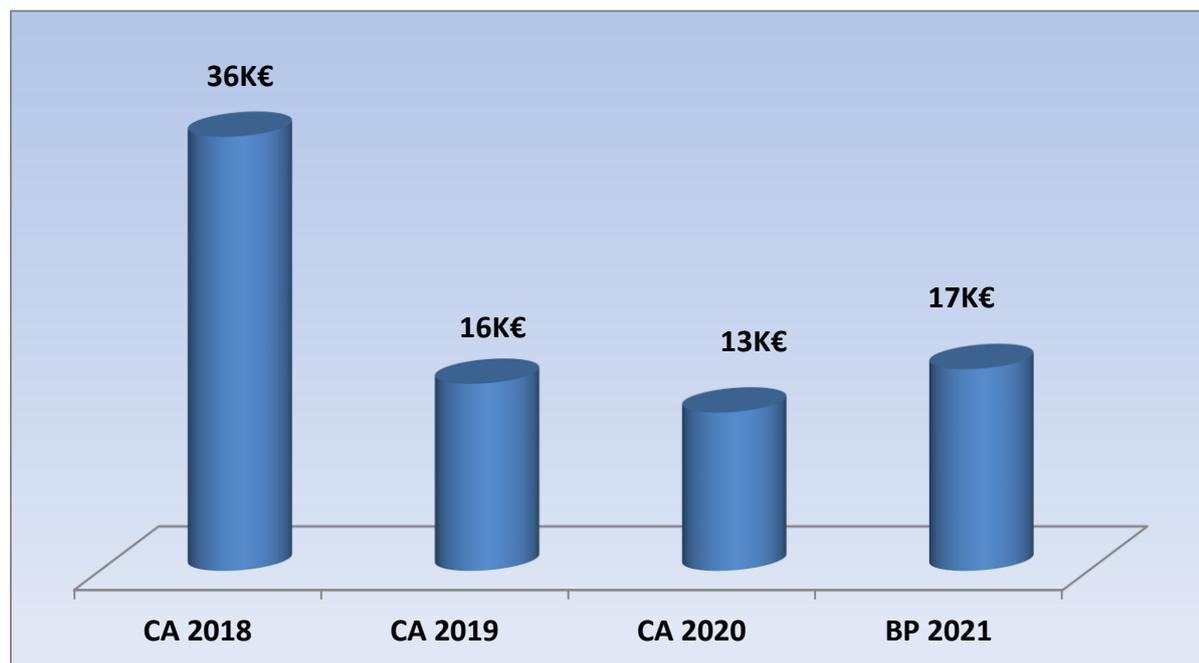
Sur l'exercice 2021, le niveau de cette subvention est comparable à celui des exercices précédents.

3. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 16 827,31 €

Les dépenses d'investissement sont constituées à 81% par le remboursement du capital de la dette (13 654 €).

Les autres dépenses sont associées à de petits travaux ou matériels.

EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT, en K€



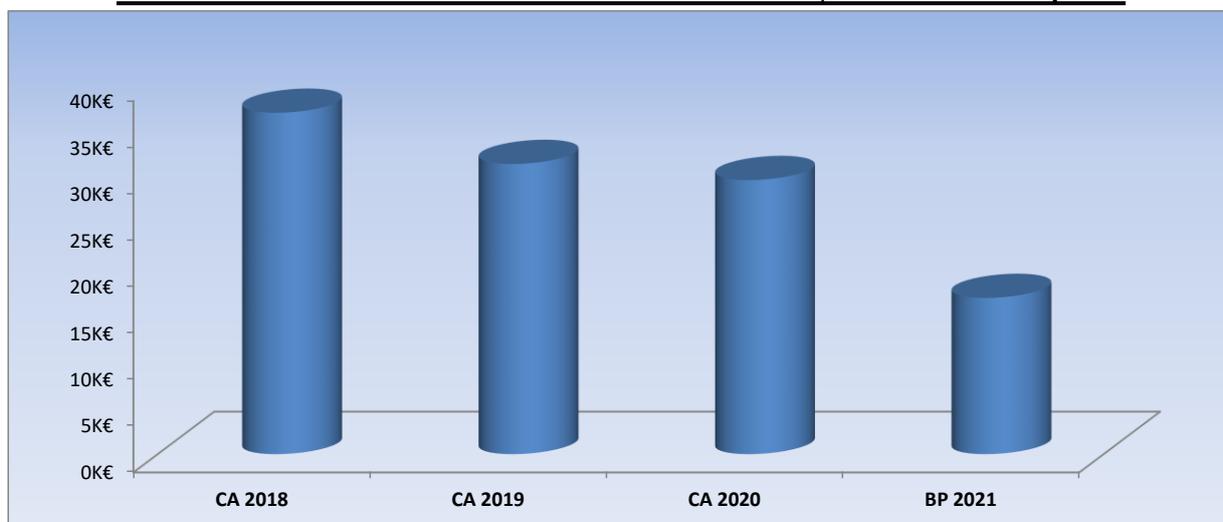


BP 2021 - CCAS

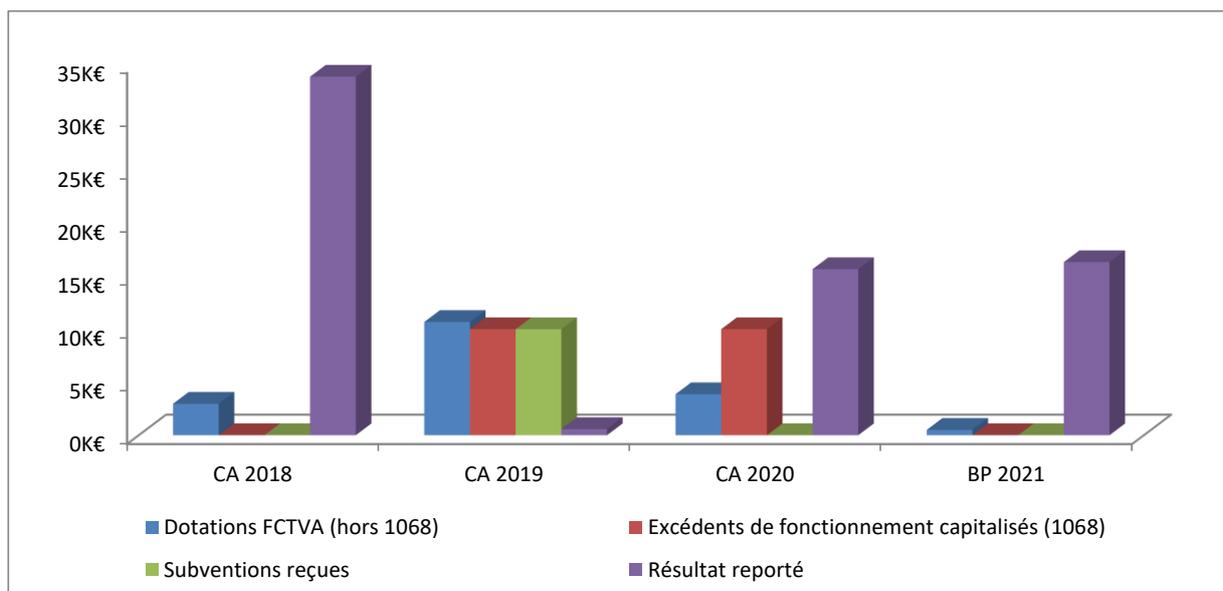
4. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 16 827,31 €, (y compris résultat reporté)

En 2021, les recettes d'investissements seront constituées quasi exclusivement par l'excédent de résultat reporté de 2020, et pour une faible part de la dotation FCTVA.

EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT, avec résultat reporté



REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT, avec résultat reporté



*

*

*